



Budget Primitif 2021

RAPPORT DE PRÉSENTATION



Budget Primitif 2021

RAPPORT DE PRÉSENTATION

- INTRODUCTION ----- 5
- FINANCES DE LA VILLE ----- 7
- **Section de fonctionnement** ----- 9
 - › Les charges générales
 - › Les charges de personnel
 - › Les charges de gestion courante
 - › Les charges financières et autres
 - › Les dotations
 - › Les recettes fiscales
 - › Les produits des services
 - › Les autres recettes
- **Section d'investissement** ----- 19
 - › Les études, travaux et équipements
 - › Le remboursement de la dette
 - › Les autres dépenses
 - › Les subventions
 - › L'emprunt
 - › Les autres recettes



INTRODUCTION

Le budget 2021 qu'il vous est proposé d'adopter se veut ambitieux et responsable.

Ambitieux d'abord en matière d'investissements conformément à notre Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) présenté lors du débat d'orientations budgétaires en décembre dernier. 5 M€ de travaux et d'études sont ainsi prévus cette année afin de conforter le cadre de vie des Maxévilloises et Maxévillois. L'embellissement du cœur de village, la rénovation de l'école Moselly, la fin de la construction de la crèche, l'aménagement d'un espace potager partagé au parc Léo Lagrange ou encore le vaste chantier des Brasseries constitueront les principaux travaux de 2021.

Malgré les incertitudes sanitaires qui pèsent sur le déroulement de l'année 2021, le budget mis au vote est également ambitieux eu égard aux nombreux services organisés pour les habitants : ouverture de la crèche multiaccueil et soutien aux différents moyens d'accueil de la petite enfance, maintien de la gratuité des NAP, aides aux loisirs et vacances, activités jeunesse, soutien à nos seniors, accompagnement des demandeurs d'emploi, développement des deux épiceries solidaires, aides alimentaires et financières accordées aux plus précaires, petits déjeuners offerts aux écoliers, cantine à 1 €, soutien massif aux associations et organisation de manifestations culturelles.

Le budget 2021 demeure en parallèle parfaitement équilibré et responsable. Il s'inscrit dans le cadre d'une politique de gestion rigoureuse des deniers publics qui a fait ses preuves les années précédentes et qui a permis d'assainir

les comptes de la ville. Cette gestion se poursuivra dans les années à venir avec la mise en œuvre de la stratégie financière pluriannuelle débattue lors du dernier Conseil Municipal.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement est essentielle. Elle permettra à nouveau de conserver un autofinancement élevé tandis que l'obtention des subventions obtenues auprès des différents partenaires institutionnels diminuera notre besoin d'emprunt, nécessaire au financement des investissements. Dorénavant permis par une situation financière assainie, le recours à l'emprunt sera mesuré et l'endettement restera raisonnable.

Dans la continuité et en complément du précédent rapport d'orientations budgétaires, le présent rapport vous propose une lecture simple et synthétique du budget 2021.

Christophe Choserot

Maire de Maxéville
Vice-président de la Métropole Grand Nancy
Conseiller régional Grand Est



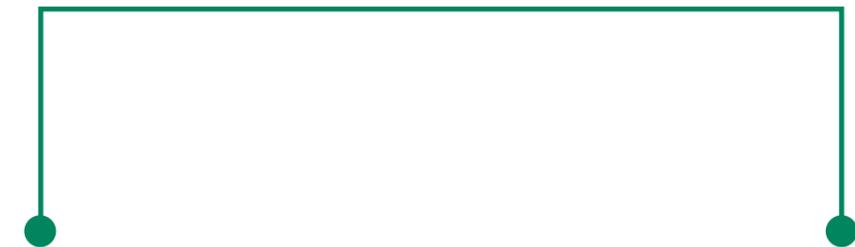
Finances de la ville





Section de fonctionnement

En 2021, l'évolution de la section de fonctionnement est contenue conformément aux objectifs du débat d'orientations budgétaires (DOB). Les dépenses réelles de fonctionnement, hors dépenses imprévues, augmentent légèrement (0,8%) tandis que les recettes réelles de fonctionnement diminuent logiquement en raison d'une vente exceptionnelle (cession du bâtiment Cuénot) comptabilisée en 2020. L'auto-financement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement demeure à un haut niveau et s'élève à 2,71 M€.



Dépenses réelles

10,27 M€

+ 1,3 %

Recettes réelles

11,56 M€

-23,7 %

LES CHARGES GÉNÉRALES

Ces charges figurent au chapitre 011 et s'élèvent au total à

3,56 M€

PRINCIPALES DÉPENSES

Gestion des temps péri et extra scolaires
811 000 €
 Electricité, gaz, eau, carburant, fioul
367 000 €
 Assurance statutaire
300 000 €
 Repas et goûters pour la restauration scolaire
249 000 €
 Fournitures de petit équipement
171 600 €
 Maintenance : **136 000 €**
 Entretien terrains, espaces verts, bâtiments, voiries : **123 000 €**
 Organisation des différentes manifestations : **120 250 €**
 Participation financière Crèches
82 000 €
 Location copieurs : **68 000 €**
 Convention Métropole - Infogérance informatique : **63 000 €**
 Assurance multirisques : **30 300 €**
 Aides aux loisirs et aux vacances
18 500 €

TENDANCE -----

+ 1,6%

Cette stabilisation est conforme aux orientations fixées lors du DOB.

LE POIDS -----

35 %

Les charges à caractère général représentent un peu plus d'un tiers des dépenses réelles de fonctionnement de la Ville.

LES CHARGES DE PERSONNEL

Ces dépenses figurent au chapitre 012 et s'élèvent à

5,14 M€

PRINCIPALES DÉPENSES

Rémunération des fonctionnaires
3 188 000 €
 Charges patronales (URSSAF, caisses retraites)
1 442 600 €
 Rémunération des 13 agents contractuels
331 000 €
 Rémunération directeur de la MJC
79 000 €
 Chèques restaurants
53 000 €

TENDANCE -----

+ 1,54 %

Cette augmentation est liée à l'impact du glissement vieillesse technicité (GVT), du protocole relatif à la modernisation des parcours professionnels, des carrières et rémunérations (PPCR) et l'arrivée de nouveaux agents rendue nécessaire pour répondre aux besoins du service public communal (électricien, éducateur de jeunes enfants).

LE POIDS -----

50 %

Les dépenses de personnel représentent la moitié des dépenses réelles de fonctionnement de la Ville.

LES CHARGES DE GESTION COURANTE

Ces charges figurent au chapitre 65 et s'élèvent au total à

872 343 €

PRINCIPALES DÉPENSES

- Subventions aux associations
362 255 €
- Rémunération des élus et charges patronales
157 000 €
- Participation aux frais de scolarité des écoliers scolarisés en dehors de Maxéville **57 000 €**
- Exploitation DSP crèche municipale :
58 330 €
- Subvention au CCAS
57 000 €
- Subventions aux coopératives scolaires
43 000 €
- Subvention à la CDE
29 000 €
- Subvention au COS
30 000 €

TENDANCE -----

+ 5,5 %

Cette hausse de 5,5 % s'explique par l'ouverture de la crèche en 2021 et le coût de son exploitation sans forme de délégation de service public (+ 58K€).

LE POIDS -----

9 %

Les charges à caractère général représentent un peu plus d'un tiers des dépenses réelles de fonctionnement de la Ville.

LES CHARGES FINANCIÈRES ET AUTRES

Les charges financières sont au chapitre 66 et s'élèvent à

472 891 €

CHARGES FINANCIÈRES

472 891 €

LES AUTRES DÉPENSES

- Charges exceptionnelles (principalement bons d'achat Noël des Séniors) - chap. 67 : **21 984 €**
- Enveloppe des dépenses imprévues - chap. 022 : **200 000 €**
- LES DÉPENSES D'ORDRE
- Amortissements des biens - chap. 042 : **330 000 €**
- Virement vers l'investissement - chap. 023 : **2 427 118,19 €**

TENDANCE -----

+ 9,3 %

Les charges financières augmentent en raison d'un refinancement prévisionnel d'un emprunt et des intérêts à verser à l'EPFL dans le cadre du rachat des grandes Brasseries. En isolant ces deux opérations les intérêts de la dette bancaire reculent de 31 %.

LE POIDS -----

5 %

Les intérêts de la dette à rembourser représenteront en 2020 environ 5 % des dépenses réelles de fonctionnement de la Ville.

LES DOTATIONS

Ces recettes sont inscrites au chapitre 74 et s'élèvent à

5,05 M€

PRINCIPALES RECETTES

Dotation globale de fonctionnement (DGF) | **3 793 795 €**
 Dotation politique de la ville (DPV) **345 894 €**
 Compensation par l'État des exonérations de taxes locales **390 000 €**
 Aides CAF Enfance et Jeunesse **150 000 €**
 Financement partiel de Laxou - exploitation des équipements sur le quartier Champ-le-Boeuf **80 000 €**
 Aides État gestion des NAP **76 000 €**

TENDANCE -----

+ 1,7 %

Cette hausse s'explique essentiellement par un ajustement de la DGF au niveau d'encaissement de l'année précédente et les aides perçues dans le cadre des *Cités-éducatives*.

LE POIDS -----

44 %

Les dotations représentent un peu moins de la moitié des recettes réelles de fonctionnement de la Ville.

LES RECETTES FISCALES

Ces recettes figurent au chapitre 73 et s'élèvent à

5,85 M€

PRINCIPALES RECETTES

Compensation réforme taxe professionnelle **1 962 000 €**
 Taxes foncières **1 994 612 €**
 Taxe d'habitation **1 256 597 €**
 Dotation de solidarité communautaire **400 000 €**

TENDANCE -----

+ 1,9 %

Les recettes fiscales seront stables. Les taux appliqués aux taxes foncières et d'habitation demeurent inchangés. L'augmentation de l'inscription par rapport au dernier budget est liée à l'évolution des valeurs locatives cadastrales.

LE POIDS -----

51 %

Les recettes fiscales représentent la moitié des recettes réelles de fonctionnement de la Ville.

LES PRODUITS DES SERVICES

Ces recettes figurent au chapitre 70 et s'élèvent à

330 922 €

PRINCIPALES RECETTES

Redevances services
péri et extra scolaires
(cantines, gardes périscolaires, ALSH...)
160 000 €

Remboursement par la CDE
et le CCAS de la mise à disposition
du personnel de la Ville
73 000 €

Redevances séjour Seniors
32 000 €

Recettes issues des locations
de la salle des fêtes
12 000 €

TENDANCE -----

+ 2,2 %

Les inscriptions 2021 ont été réajustées en
fonction du niveau d'encaissement perçu
en 2020.

LE POIDS -----

3 %

Les produits des services représentent
comme l'an passé près de 3 % des recettes
réelles de fonctionnement de la Ville.

LES AUTRES RECETTES

Les autres recettes réelles de fonctionnement relèvent du
chapitre 75 et 77 et s'élèvent à

308 843 €

LES AUTRES RECETTES RÉELLES

Les revenus des immeubles - chap. 75 |
95 843 €

Les recettes exceptionnelles
(remboursements versés par l'assurance
statutaire) - chap. 77
213 000 €

Les atténuations de charge
- chap. 013 | **10 900 €**

LES RECETTES D'ORDRE

Travaux en régie et reprise de subventions
- chap. 042 | **50 155 €**

TENDANCE -----

- 92,5 %

Cette diminution s'explique par la baisse
des loyers perçus suite à la vente du bâ-
timent Cuénot. Le montant des recettes
exceptionnelles sera également inférieur à
2020 puisqu'aucune cession n'est prévue
pour 2021.

LE POIDS -----

3 %

Les revenus des immeubles ainsi que les
recettes exceptionnelles représentent 3 %
des recettes réelles de fonctionnement de
la Ville.

Section d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement inscrites au budget 2021 demeurent très élevées et reflètent le haut programme d'investissement figurant dans le PPI. Conformément aux orientations budgétaires votées en décembre dernier, un emprunt de 2,3 M€ sera nécessaire en 2021 pour assurer le financement des investissements.



Dépenses réelles

7,75 M€

-1,6 %

Recettes réelles

5,86 M€

+ 59,2 %

LES ÉTUDES, TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS

Ces dépenses figurent aux chapitres 20, 21 et 23.
En intégrant les reports, elles s'élèvent à

5 M€

PRINCIPALES DÉPENSES

Reports 2020	998 245 €
Cœur de village (APCP)	900 000 €
Travaux Brasseries (APCP)	800 000 €
Crèche (APCP)	352 000 €
Parc Léo Lagrange (APCP)	342 000 €
Rénovation école Moselly	300 000 €
Démolition Pavillon Collin	235 000 €
Sol sportif Léo Lagrange	145 000 €
Mise en accessibilité des EPP	104 000 €

TENDANCE -----

+ 23,5 %

L'enveloppe dédiée aux dépenses d'équipement augmente de manière conséquente.

LE POIDS -----

65 %

Les travaux et études représentent la majorité des dépenses réelles d'investissement.

LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE

Ces dépenses figurent au chapitre 16 et s'élèvent à

2,56 M€

PRINCIPALES DÉPENSES

Remboursement du capital de la dette bancaire	1 345 000 €
Acquisition des Grandes Brasseries	510 000 €
Refinancement d'un emprunt (le même montant figure en recette d'investissement au chapitre 16)	700 000 €

TENDANCE -----

- 31,4 %

Le remboursement de la dette diminue considérablement en 2021 après 4 remboursements anticipés d'emprunt effectués de manière exceptionnelle en 2021.

LE POIDS -----

33 %

Le remboursement du capital de la dette bancaire et non bancaire représente un tiers des dépenses réelles d'investissement de la Ville.

LES AUTRES DÉPENSES

Les autres dépenses réelles d'investissement figurent aux chapitres 020 et s'élèvent environ à

200 000 €

LES AUTRES DÉPENSES RÉELLES

Enveloppe des dépenses imprévues
- chap. 020 | **200 000 €**

LES DÉPENSES D'ORDRE

Travaux en régie et reprise de subventions
- chap. 040 | **50 155 €**

Capitalisation dans la dette de l'indemnité versée dans le cadre du refinancement d'un emprunt | **115 000 €**

TENDANCE -----

+ 87,06 %

La constitution d'une enveloppe de dépenses imprévues à hauteur de 200 000 € permettra de faire face aux éventuels aléas de chantier et à d'autres besoins imprévus.

LE POIDS -----

3 %

L'enveloppe des dépenses imprévues représente 3 % de la section d'investissement.

LES SUBVENTIONS

Ces recettes sont inscrites au chapitre 13(8) et s'élèvent à

602 409 €

PRINCIPALES SUBVENTIONS

Subventions travaux gymnase Marie-Marvingt
(solde) 40 000 €

Subventions travaux Crèche

(solde) 120 000 €

Subventions travaux Brasseries

266 667 €

Subventions travaux bâtiment urbanisme

32 439 €

Subventions travaux toiture Hôtel de ville

52 220 €

POUR MÉMOIRE SUBVENTIONS INSCRITES EN FONCTIONNEMENT

DPV 2015 - Réhabilitation école Moselly

200 000 €

DPV 2016 - Réhabilitation MLS

42 822 €

DPV 2017 - Crèche

76 066 €

DPV 2019 - Réhabilitation école St-Exupéry

27 000 €

TENDANCE -----

- 4,68 %

Malgré une légère baisse qui s'explique par la perte de subvention sur le projet de la Chaufferie (arrêt du chantier), le niveau de subvention demeure élevé par rapport aux années précédentes.

LE POIDS -----

10 %

Les subventions représentent 10% des recettes réelles d'investissement. Ce pourcentage passe à 16 % si l'on intègre les subventions imputées en section de fonctionnement (DPV).

NB : Les subventions mentionnées ci-dessus correspondent à une partie seulement du total obtenu. Les montants inscrits au budget correspondent en effet à la part mobilisable en 2021 qui varie selon le rythme d'avancement des travaux et les modalités de versement des subventions fixées par nos partenaires.

L'EMPRUNT

L'emprunt figure au compte 1641 et s'élève à

2,3 M€

À RETENIR

La vente du bâtiment industriel située rue Cuénot aura un effet direct sur l'encours de la dette puisque cette rentrée d'argent a permis de financer les investissements de l'année 2020 sans emprunter.

En cas de souscription à un emprunt de 2,3 M€ au cours de l'année 2021, la dette de la ville atteindra 10 M€ en fin d'exercice (contre 9 M€ environ au 01/01/2021)

TENDANCE -----

Le recours à l'emprunt est conforme à la stratégie de financement du PPI présentée lors du débat d'orientations budgétaires 2021.

LE POIDS -----

40 %

Près de la moitié des investissements 2021 est financée grâce à cet emprunt.

LES AUTRES RECETTES

Les autres recettes réelles d'investissement (chapitre 10) sont principalement issues de l'autofinancement et s'élèvent à

2,2 M€

LES AUTRES RECETTES RÉELLES

Affectation partielle de l'excédent de fonctionnement 2020 pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement

1 780 449 €

Fonds de compensation TVA (FCTVA)
443 536 €

LES RECETTES D'ORDRE

Amortissements - chap. 040 **330 000 €**
Capitalisation dans la dette de l'indemnité versée dans le cadre du refinancement d'un emprunt

115 000 €

Virement entre sections - chap. 021

2 427 118 €

LE POIDS -----

38 %

Les autres recettes réelles représentent 38% des recettes réelles de fonctionnement de la Ville et témoignent à nouveau d'un niveau d'autofinancement conséquent.

Notes :



Éditeur : Mairie de Maxéville, représentée par son maire, Christophe Choserot - 14 rue du 15 septembre 1944, 54320 Maxéville
tél : +33 (0)3 83 32 30 00 / Courriel : contact@mairie-maxeville.fr / site Internet : www.mairie-maxeville.fr
Directeur de la publication : Christophe Choserot, rédaction et mise en page : Service communication de la mairie
crédits photos : Servie communication, Filipe Veloso, Nicolas Bram, Pixabay, Pexels.

ville de
Maxéville